



PLAN AUTISME 2008-2010

RENDEZ VOUS DE L'AUTISME 2008

Le plan autisme annoncé par le gouvernement nous a été présenté la semaine dernière lors de la réunion du comité national autisme. Vous avez reçu dès cette annonce notre communiqué de presse concernant ce plan.

Malgré la volonté politique affichée que nous avons saluée favorablement, nous avons dit nos réserves, notamment par rapport à la mise en place concrète de ce plan autisme sur le terrain, les besoins énormes non encore couverts, la perte de temps dans l'expérimentation des méthodes dites « nouvelles » alors que les pays d'Europe du Nord et anglo-saxons les utilisent déjà avec succès depuis des dizaines d'années.....

- Les personnes avec autisme devraient sortir du ghetto (comprendons de l'hôpital psychiatrique) mais comment le pourraient-elles alors que les 4 100 places, habilement réparties sur 5 ans ne représentent que 820 places par an, le plan précédent qui prévoyait 2 830 places sur 3 ans concrétisait 940 places par an ! L'illusion des chiffres cache en fait un moindre investissement en places nouvelles créées alors que 6 000 bébés avec autisme naissent chaque année.

- Pourquoi les sommes colossales consacrées par l'assurance maladie à l'hospitalisation en services de jour et de psychiatrie ne sont-elles pas réaffectées à des établissements et services d'accompagnements aux pratiques innovantes alors que ces dispositifs sont à la fois plus efficaces, plus respectueux de la personne avec autisme et bien moins onéreux ?

- Devrions-nous admettre qu'une génération d'enfants soit encore « sacrifiée » sous le prétexte que les approches éducatives et comportementales devraient être expérimentées et évaluées dans notre pays alors que les pratiques d'inspiration psychanalytique, le packing sont encore largement utilisées sans avoir fait l'objet d'évaluation préalable ?

- Comment certaines catégories de professionnels qui campent sur leurs pratiques désuètes et inefficaces, voire dangereuses vont-elles « miraculeusement » changer d'avis ?

- Comment les instances chargées d'examiner les projets nouveaux accepteront-elles de valider les dispositifs innovants (pour la France) qu'elles refusaient jusqu'alors par ignorance, habitude, ou intérêt ?

- Comment des gestionnaires peu scrupuleux ayant profité habilement de la « manne » que représentait le premier plan vont-ils cette fois affecter

réellement les nouveaux crédits dédiés à l'autisme à de « nouveaux » enfants en attente d'une prise en charge adaptée au lieu des créations fictives (sur redéploiements) intégrant des enfants déjà accueillis dans leurs structures généralistes ? Comment la bonne utilisation des fonds dédiés à l'autisme sera-t-elle efficacement contrôlée ?

- Comment les jeunes enfants pourront-ils bénéficier d'un accompagnement et d'une scolarisation de qualité alors même que l'on assiste à une « paupérisation » du personnel d'accompagnement (EVS non formés etc...) ?

- Comment peut-on combiner les approches éducatives et comportementales aux approches analytiques alors qu'elles sont basées sur des principes fondamentalement opposés ?

- comment peut-on nous accuser d'entretenir des querelles alors que nous souhaitons tout simplement, comme tous les parents de ce pays, que nos enfants reçoivent une éducation adaptée à leur besoin, ceci à l'exclusion de tout autre intérêt ?

Et redonnons aux chiffres leur juste valeur, les sommes engagées par le gouvernement dans ce plan peuvent sembler importantes et elles le sont, mais elles représentent pour l'ensemble de ce plan moins d'une semaine du bénéfice d'un grand groupe pétrolier bien connu.

Les rendez vous de l'autisme 2009 verront la publication intégrale de notre « livre blanc », recueil émouvant de tous les témoignages qui continuent à arriver en grand nombre. Ils seront aussi l'occasion de dresser un premier bilan de la mise en œuvre de ce plan qui nous laisse si interrogateurs.

Nous convions Mme Létard, secrétaire d'Etat à la Solidarité à notre prochain congrès dont le thème est justement cette année ces pratiques « innovantes » évoquées dans le plan autisme 2008-2010 et qui devraient rapidement être généralisées pour le plus grand bien être de nos enfants et adultes.

Ce dossier a été réalisé par : Agnès WOIMANT

Ont participé à ce numéro :

Danièle LANGLOYS - Mireille LEMAHIEU - Agnès WOIMANT